

Surtout, l'adulte doit sortir de la norme « bien pensante », qui édicte ce qui est bien ou mal, qui reconnaît le bon élève. Si les propos sont insupportables, homophobes, racistes, l'analyse collective apportera des éclairages qui permettront à chacun(e) de se situer. Les élèves sont capables de repérer les injustices et inégalités dans l'école, au lycée. Partir de ce qui les affecte, chercher avec elles et eux d'où vient la colère quand elle est formulée.

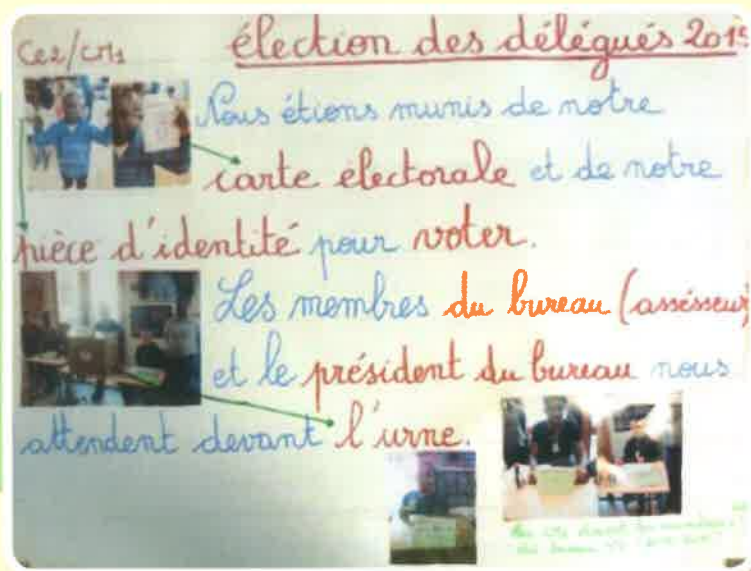
**A&E :** Quelle serait « une éducation politique à l'école » ? Est-ce similaire à l'éducation à la citoyenneté ?

**E.V. :** Si citoyenneté veut dire civisme uniquement, ce n'est pas suffisant. Trop souvent, on apprend là les bons gestes, les bonnes mœurs (accepter l'autorité, respecter l'ordre établi, aller voter,...).

Une éducation politique s'attacherait à apprendre à penser les réalités sociales autrement que la norme l'impose : questionner le choix de voter ou pas, prendre conscience des discriminations hommes-femmes, chercher à comprendre le racisme, discuter le rôle de la police,... Tout dépend donc de l'acceptation du mot citoyenneté.

*Interview, Marion Bertin-Sihr*

1. Réseau de SCOP (Sociétés Coopératives et Participatives) d'éducation populaire : l'Engrenage à Tours (contact : <http://lengrenage.blogspot.fr/>), l'Orage à Grenoble, le Contre-pied à Rennes, Vent debout à Toulouse, la Trouvaille à Rennes.
2. Alexia Morvan, cofondatrice de l'ex-SCOP Le Pavé, à Rennes, cofondatrice de la Trouvaille, à Rennes, présente notamment l'analyse historique d'une éducation populaire politique. Lire en ligne : <http://la-trouvaille.org/>
3. Christian Maurel, cofondateur du collectif national « Éducation populaire et transformation sociale », sociologue intervenant-chercheur à l'Université Populaire du Pays d'Aix-en-Provence. « Éducation populaire et puissance d'agir. Les processus culturels de l'émancipation », L'Harmattan, 2010.



Panneaux réalisés par les élèves du 93 avec le soutien de la Fédération des Œuvres laïques et de l'OCCE 93.



## Former les délégués élèves Et donner corps à la démocratie !

**M**ettre en place des délégués de classe ne suffit pas à donner corps à la démocratie ! Il faut former les délégués et surtout inscrire dans sa pratique de classe l'exemple d'une action partenariale<sup>(1)</sup> de formation des délégués des écoles élémentaires d'une circonscription de Seine-Saint-Denis.

L'idée est née d'une dynamique centrée sur l'amélioration du climat scolaire, au sein de plusieurs écoles de cette circonscription de Seine-Saint-Denis. Suite à des actions ponctuelles menées en partenariat avec la FOL 93 et l'OCCE 93 (sur l'égalité filles/garçons, la lutte contre le harcèlement, contre la discrimination...), les équipes d'écoles ont senti la nécessité d'explorer de manière plus globale le champ de la citoyenneté, notamment par le biais d'une formation des élèves délégués : en 2013-2014, 170 délégués de la circonscription de Blanc-Mesnil ont été formés, en

## La formation délégué élève

Elle se déroule en deux temps (cycle 2, puis cycle 3), trois journées dans l'année scolaire (décembre, février, mai). Elle a pour objectifs généraux de créer une culture commune pour les élèves délégués du premier degré, c'est-à-dire :

- comprendre le rôle et les missions du délégué
- permettre à chacun de s'exprimer et de trouver sa place dans le groupe
- s'initier au travail de groupe et à la notion de réunion
- permettre à chacun de s'approprier des savoirs, savoir-faire et savoir-être.



### Le format de la première formation :

Plénière : présentation de la journée, répartition par groupe

Atelier ① : **jeux de présentation et rôle du délégué**

Atelier ② : **la réunion pour les délégués.**

Jeux à thème : l'expression, la coopération, la négociation, la retransmission, la créativité.

Plénière : conclusions, bilan de la journée

► 2014-2015, il y en avait 205 ! L'impact de ces formations est positif : une Conseillère Principale d'Éducation d'un des collèges a remarqué que lors de la première formation des élèves délégués de 6ème, les élèves avaient des connaissances pointues sur le rôle et les missions d'un délégué. Malgré tout, lors des ateliers, les animateurs ont pu constater que le rôle du délégué est très disparate. Il apparaît donc nécessaire d'accompagner les enseignants dans la mise en œuvre de ce projet d'élèves délégués. D'autant que mettre en place des délégués de classe ne suffit pas à donner corps à la démocratie !

### ● Changer de paradigme

Le projet d'élire des délégués de classe implique un changement de paradigme. Cela suppose d'inscrire dans sa pratique de classe des espaces de parole, le conseil d'élèves et dans la pratique d'école, le conseil des élèves délégués. Cette démarche

*Le projet d'élire des délégués de classe implique un changement de paradigme. Cela suppose d'inscrire dans sa pratique de classe des espaces de parole, le conseil d'élèves et dans la pratique d'école, le conseil des élèves délégués. Cette démarche sous-tend que les élèves peuvent devenir des citoyens actifs à l'école.*

sous-tend que les élèves peuvent devenir des citoyens actifs à l'école. Il s'agit donc de laisser place à la parole de l'enfant, de permettre de développer son esprit critique, d'inciter sa participation. L'école devient le lieu d'une réelle co-construc-

tion dans laquelle l'élève est perçu comme un partenaire compétent, une personne à part entière, en référence au principe 7 de la Déclaration des droits de l'enfant<sup>(2)</sup>, adoptée en 1959 à l'Assemblée Générale des Nations-Unies.

L'aspiration à travers cet acte éducatif est de tendre à faire respecter ce droit de « devenir un membre utile à la société » et donc de créer des situations propices vectrices d'émancipation, d'expérimentation des opinions.

Afin de ne pas rester une illusion de démocratie, il apparaît essentiel de réfléchir en équipe au rôle, aux missions et actions des délégués à l'école élémentaire. Les élèves délégués doivent pouvoir agir sur la réalité quotidienne scolaire sous peine de rendre le dispositif obsolète ; lorsque des propositions sont votées, elles doivent être suivies d'effets<sup>(3)</sup> ! C'est donc au cœur de la pratique pédagogique, dans l'ordinaire de la classe que peuvent s'amorcer, se développer les conditions d'une démocratie participative.

*Sophie Maissin*

### Notes :

1. Coordonnatrice REP, mairie, associations du 93 (Fédération des œuvres laïques et Office Central de la Coopération à l'École).
2. « L'enfant (...) doit bénéficier d'une éducation qui contribue à sa culture générale et lui permette, dans des conditions d'égalité de chances, de développer ses facultés, son jugement personnel et son sens des responsabilités morales et sociales, et de devenir un membre utile de la société. »
3. D'ailleurs, le programme de juin 2015 de l'enseignement moral et civique indique : « développer les aptitudes à la réflexion critique : en recherchant les critères de validité des jugements moraux ; en confrontant ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté. S'engager et assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement. Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience citoyenne, sociale et écologique. ».